

**D**imanche 26 mai, les citoyens de toute l'Europe éliront leur représentant au Parlement européen. Au mois de novembre dernier, le Ministère de l'Intérieur a pris un arrêté modifiant la liste des pièces d'identité qu'il faudra dorénavant présenter lors des opérations électorales dans les communes de 1 000 habitants et plus. Cela concerne donc Villeréal. À la lecture de ces nouvelles consignes, le président de l'association des Maires de France a écrit au ministre pour lui demander d'assouplir ces nouvelles dispositions. Les consignes nouvelles indiquent qu'il faudra présenter au bureau de vote :

- Une carte nationale d'identité ou un passeport valide ou périmé depuis moins de cinq ans. Toutefois seront acceptés une carte d'identité ou un passeport sur lesquels on pourra facilement reconnaître le titulaire sur la photo.
- Une carte du combattant avec photographie
- Le permis de conduire actuel
- Le permis de chasser avec photo, délivré par l'Office national. ■



initiatives « CINQ JOURS À BICYCLETTE »

Du 12 au 20 juin, 52 écoliers villeréals vont participer à la 25<sup>e</sup> randonnée cycliste en Lot-et-Garonne. Un projet initié par l'USEP 47 et préparé avec les enseignants, les parents et – surtout ! – les élèves. Car, s'il s'agit bien d'une manifestation sportive, cette ronde cycliste veut encourager des valeurs comme l'effort, le courage, la victoire sur soi, la solidarité...

**C**inq jours à bicyclette sur les routes du département, l'épreuve sera exigeante sur le plan physique. Mais pas seulement. Il faudra d'ici le départ acquérir d'abord la maîtrise de l'engin, car certains enfants n'avaient jamais fait de vélo. Certains parents n'en conservaient, même, qu'un souvenir... lointain. On comprend que le projet court

sur six mois. S'entraîner physiquement, apprendre à évoluer en groupe, respecter les consignes et le code de la route sont autant d'apprentissages que les enfants assimilent dans l'action. L'école est bien dans son rôle. Avec les maîtres des classes, Vincent Andrieux et Cyril Persyn, une vingtaine de parents volontaires se sont pris au jeu. Et se sont formés. Ils ont ressorti

leurs vélos pour servir d'accompagnateurs, répondant présent pour ouvrir la route au peloton, au volant de la voiture au gyrophare ou de l'indispensable voiture-balai. On fait maintenant des sorties en famille. Les enfants progressent. Ceux qui, la veille, se plaignaient du froid le lendemain matin ont demandé « *Dis maître, quand est-ce qu'on repart ?* » ■



Rassemblement dans la cour pour les 52 écoliers participant à la ronde de l'USEP 47. L'équipe enseignante a prévu 14 sorties d'entraînement avant le départ le 12 juin prochain.

sur la place 2 **AU TOUR DES RUES DE LA BASTIDE**

**C**omme prévu dans le plan général d'aménagement de la bastide, des travaux seront effectués en 2019 dans plusieurs rues.

Ils seront chaque fois précédés de remplacement des réseaux lorsque cela s'avère nécessaire. Avant l'été, les travaux devraient être terminés rue Noire ainsi que rue Nouvelle (photo), rue Sainte-Colombe pour sa partie haute, et rue des Olives. Dans la continuité des travaux entrepris depuis trois ans sur les places et dans les rues adjacentes, le traitement sera différencié : ainsi, des caniveaux en pierre reconstituée du même type que ceux utilisés sur la place de la Libération seront réalisés dans les trois rues autour du périmètre de l'église. L'entreprise Colas interviendra avec le service des routes de la communauté de communes.

Ensuite, en fonction du budget 2019, qui sera connu le 15 avril, nous envisagerons la poursuite de ces travaux rue du Fort, rue Neuve, rue du Point-du-Jour et rue Mirabeau. ■



dossier Les écoliers villeréals se lancent dans la Ronde cycliste de l'USEP

**LE VÉLO, ÉCOLE DU SAVOIR-VIVRE**



**D**eux classes de l'école élémentaire, leurs enseignants, mais aussi les parents, sont mobilisés pour participer à la ronde cycliste départementale qui aura lieu mi-juin. (Lire en dernière page). « Un projet éducatif et citoyen » aux exigences duquel les écoliers se préparent jour après jour : effort, courage, maîtrise, sécurité, vie en commun, solidarité, attention aux autres et respect : copains, circulation, autres usagers, public... autant de qualités d'un « savoir-vivre ensemble » qui souvent manquent dans notre quotidien comme en témoigne notre dossier central. ►►► À lire pages 4 & 5

sur la place **La départementale 207 va être "recalibrée"**

**D**ébut février, Les responsables des routes du conseil départemental ont présenté aux maires concernés, Jean-Paul Pape, Jean-Marc Chemin et Pierre-Henri Arnstam, le projet de recalibrage de la route départementale 207 qui relie Villeréal à Issigeac. Deux sections sont concernées : depuis la limite avec la Dordogne jusqu'à l'entrée de

Naresse (1,4 km) et de la fin du bourg de Naresse jusqu'au camping du château de Fonrives (1,6 km). La direction des routes a retenu le projet d'agrandir de la chaussée sur une largeur de six mètres, avec des accotements de deux mètres de chaque côté. En 2019, le Département va acquérir les bandes de terrain nécessaires pour l'élargissement de la route puis il engage-

ra les travaux de réalisation des poutres de rives sur les deux sections. En 2020 il réalisera les couches de roulement. Il est évident que ce calendrier ne pourra pas être respecté si le conseil départemental rencontre des difficultés au moment des acquisitions. Enfin, le service des routes étudie des améliorations possibles sur la section qui relie le camping à Villeréal. ■

N° 85  
Sommaire

- Sur la place-1 La départementale 207. — Page 1
- État civil
- Actualité : La photo des 750 ans. La halle au scanner. Le succès des puces. Le palmarès de Cyclo 4. Au menu de la saison culturelle.
- Tour de ville : Jumelage. Chœur anglais. Cartes d'identité. Concert de Jazz. Marcheurs Villérais. Concert de Nadau. Ragondins. Saison hippique. Salle Multi-activités. Station d'épuration. Conseil municipal.
- Éditorial Villeréal, notre joyau collectif ! par Pierre-Henri Arnstam — Pages 2 & 3
- Dossier Retrouver du « Savoir-vivre ensemble » — Pages 4 & 5
- Débat Le bilan du Centre de secours. La gratuité des transports scolaires. La redevance incitative. Les compteurs Linky. — Page 6
- Questions sur... Les déclarations de travaux.
- Portrait Un trio pour « L'Europe ». — Page 7
- Initiatives La ronde cycliste de l'école..
- Sur la place-2 Rénovation des rues de la bastide..
- Élections européennes : le mode d'emploi. — Page 8



♦ DÉCÈS

**Benjamin OLLIS COLOM**, veuf d'Irène **ALMANSA TOREILLA**, 93 ans, le 16 janvier à Villeneuve-sur-Lot.

**Charles NICAUD**, époux d'Élise **COSTE**, 90 ans, le 17 janvier à Villeneuve-sur-Lot.

**Clotilde NONNENMACHER**, veuve de Georges **NOTAR**, 73 ans, le 31 janvier à Villeneuve-sur-Lot.

**Claude PICOT**, épouse de Claude **LASSERRE**, 85 ans, le 12 février à Villeréal.

**Adrienne MATHALOU**, veuve de Paul **CHAMBOU**, 90 ans, le 16 février à Villeréal.

**Gisèle MARCHAL**, veuve de Gédéon **RIGAUDIE**, 94 ans, le 18 février à Villeréal.

**Howard MUSSON**, partenaire de PACS de Lesly **SYMONDS GOULDSTOM**, 77 ans, le 27 février à Villeréal.

**Christiane PARISEL**, veuve d'André **LANTIN**, 82 ans, le 7 mars à Villeréal.

**LA MSA ET LA FAMILLE**

La Mutualité sociale agricole a informé les maires de son intention de lancer une démarche de développement social local sur le thème de la famille, en partenariat avec la communauté de communes.

Cette action se déroulera sur trois ans, avec, jusqu'au 30 juin une première phase de diagnostic partagé associant les familles et les acteurs du territoire.

Des questionnaires seront distribués aux familles et des réunions organisées. Mohamed El Guennouni est responsable de cette action. Adresse mël : [el-guennouni.mohamed@dlg.msa.fr](mailto:el-guennouni.mohamed@dlg.msa.fr)

actualités

♦ 1909-2019 POUR LES 750 ANS...

**On refait la photo !**

En septembre 2017 puis 2018, deux expositions ont retracé, Espace Jean-Moulin, des moments de l'histoire de Villeréal depuis sa création il y a 750 ans. Une troisième exposition est prévue cet été du samedi 27 juillet au dimanche 11 août. Les nombreux documents, dont beaucoup sont inédits, vont être réunis dans un livre qui paraîtra à cette occasion. Sa couverture reproduira une photo réalisée vers 1909 (*Ci-contre*). Elle représente la foule des Villeréalais, rue Saint-Michel, un jour de foire. Pour saluer la mémoire de ces habitants d'autrefois, nous referons la photo, avec vous, le dimanche 19 mai. On vous attendra nombreux, ce jour-là, rue Saint-Michel, à 11h, pour qu'à votre tour vous preniez le relais de la mémoire ! Les sportifs sont invités à venir en tenue. Chacun pourrait apporter un objet qui symbolise son activité... La photo figurera évidemment dans le livre des 750 ans.

♦ LA HALLE, MONUMENT HISTORIQUE

**Étudiée au scanner 3D**

La halle de Villeréal (16<sup>e</sup> s.) a fait l'objet de deux études scientifiques dont la première remonte à 1945. Manifestement, elle intéresse aujourd'hui d'autres scientifiques qui travaillent sur les structures patrimoniales en bois. Il s'agit notamment d'arriver à proposer un indice de fiabilité de ces structures, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Une réunion préparatoire avec des professeurs des universités de Bordeaux et Limoges, a permis de lancer ces études qui seront conduites par deux



étudiants en Master II. Un relevé, en relief, de la structure de la halle sera effectué par un scanner 3D et d'autres relevés réalisés par ultrasons.

♦ LES BONNES IDÉES QUI MARCHENT

**Le succès des « Puces »**

Depuis plus de cinq ans, à l'initiative de l'amicale

pour un concert sous la halle.

● **Cartes d'identité**

Cinquante demandes de cartes nationales d'identité ont été déposées à la mairie au mois de février, soit un chiffre supérieur à celui observé de juillet à décembre dernier, à l'exception de janvier (60 demandes). Pour les passeports, 46 demandes, soit le chiffre le plus élevé depuis juin dernier. En janvier il y en avait eu 32. Dans le département, il n'y a que seize stations équipées pour préparer ces demandes, Villeréal étant la plus petite commune dans cette liste.

● **Concert de Jazz**

Le 17 avril, concert de jazz à la salle François-Mitterrand avec un orchestre de qualité venu à

plusieurs reprises à Villeréal : Leeds University.

● **Marcheurs Villeréalais**

En 2018, les marcheurs ont effectué 55 sorties pédestres en Lot-et-Garonne et en Dordogne. D'autres sorties ont été organisées à Marseille (voyage de huit jours), à Tourliac, au Laussou, à Saint-Vivien et à Collonges-la-Rouge (voyage de trois jours). Une journée de formation aux premiers secours sera organisée cette année pour les adhérents et leur famille, avec la participation des pompiers villeréalais.

● **Concert de « Nadau »**

Le concert du groupe occitan Nadau aura lieu le samedi 24 août à 21h à l'hippodrome, avec possibilité de restauration sur

questions sur...

**LES DEMANDES DE TRAVAUX** par Pierre-Henri Arnstam

● **Quand ils font des travaux dans leur maison, beaucoup "oublent" la demande préalable ...**

Les règles sont simples : une demande n'est pas nécessaire pour des travaux à l'intérieur. La demande préalable est obligatoire en cas de travaux en extérieur, en façades et sur le toit.

● **Quelles en sont les raisons ?**

Il s'agit de respecter au mieux le caractère spécifique de notre bastide qui va fêter cette année son 750<sup>e</sup> anniversaire. De plus, depuis juin dernier, nous sommes parmi les plus beaux villages de France. Cela va entraîner une augmentation notable de la fréquentation.

Certains de ces visiteurs auront peut-être envie de s'installer ici. Il faut donc protéger la qualité des bâtiments qui a été remarquée par le jury en juin 2018. D'autant que, si nous sommes négligents, nous pourrions

perdre ce label dans 5 ans. Sans oublier le classement des maisons et des jardins qui sera indiqué dans l'aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine. Tout cela donne de la valeur à de très nombreuses maisons dans le village.

● **Concrètement, comment doit-on agir ?**

Lorsque l'on veut faire des travaux en extérieur, il faut d'abord aller à la mairie pour chercher un dossier de demande préalable. Marie-Christine Azzopardi en charge de tout ce qui concerne l'urbanisme, pourra expliquer à chacun comment remplir ce dossier. Il sera ensuite examiné à la mairie, puis à la communauté de communes par le service urbanisme et enfin par l'architecte des Bâtiments de France.

● **Existe-t-il des recommandations particulières ?**

Pour ce qui est des couleurs autorisées, il existe un nuancier qui a été précisé récemment. Il

offre des possibilités variées pour les menuiseries des fenêtres, les volets et les portes mais aussi pour la couleur des enduits.

Il faut savoir que, pour garder le caractère authentique de la bastide, l'utilisation du bois est ce qui est prescrit par l'Architecte des Bâtiments de France. Je soutiens ce choix, qui est cohérent avec les efforts déployés depuis trois ans au cœur de la bastide.

Dans des cas très particuliers, l'emploi complémentaire de l'aluminium peut être envisagé. Le PVC est strictement interdit.

● **On constate pourtant qu'un certain nombre de maisons sont équipées de volets roulants ou de fenêtres en PVC...**

Ce n'est en aucune façon une raison pour accepter que ces dégradations continuent. Il n'est pas possible non plus que certains fassent des travaux sans demande préalable ou ajoutent

à une demande des travaux non inscrits au départ et qui demandent un examen spécifique comme par exemple les climatiseurs.

● **Et que peut-on faire lorsque l'on constate des travaux de ce type ?**

J'ai écrit ces dernières semaines à plusieurs personnes qui étaient dans cette situation de travaux non déclarés ou déclarés partiellement.

J'ai informé l'Architecte des Bâtiments de France et celui-ci va entrer en contact avec ces personnes. Cela peut suffire pour régulariser, en tenant compte des prescriptions de l'ABF.

Si malheureusement les personnes veulent s'exonérer de la loi, celle-ci comporte différentes contraintes, assorties d'amendes, pour corriger les erreurs. Mais je compte sur l'intelligence de toutes ces personnes pour ne pas en arriver à ces extrémités. ■

portrait



Nicolas, Anaïs et Julien veulent redonner à Villeréal son hôtel-restaurant

**Les trois étoiles de "L'Europe"**

Durant plus d'un siècle, l'Hôtel de l'Europe a été l'une des adresses les plus renommées de la région. Avec la disparition d'Arlette Sapina puis, quelques années plus tard, de son fils Michel, on pensait avec tristesse et nostalgie que les liens tissés avec « L'Europe » par des générations de Villeréalais ne seraient plus qu'histoires anciennes. Mais ces belles racines n'attendaient qu'un rayon de printemps, celui de la jeunesse et de l'énergie d'un trio de trentenaires dont Julien Auroux, aux origines villeréaises, qui veut redonner vie à la grande maison sur la place.

Ce trio pour « L'Europe » a pour noms (*de g. à dr.*) Nicolas Vaillant, Anaïs Teynié et Julien Auroux. Tous trois ont un parcours dans l'hôtellerie-restauration. Et tous sont issus du Sud-Ouest. Si elle est née en Inde, à Bangalore, Anaïs a passé son enfance à Saint-Jean de Luz, au Pays Basque. Nicolas est de Brive et Julien – petit-neveu de Monique et, feu, Jean Floissac – n'est autre que le fils de Michel Auroux. Les deux premiers se sont rencontrés au lycée hôtelier. Anaïs avait préféré les fourneaux pour s'exprimer, avec un penchant pour les desserts. Nicolas était plutôt attiré par l'hébergement, la gestion et l'hôtel-

lerie. Liés d'amitié, ils se sont retrouvés à Paris. Après un détour par Vancouver, au Canada, Anaïs a goûté aux maisons étoilées, du Kube Hôtel aux cuisines de Julien Ducôté, formé à l'école Bocuse. En passant par celles du célèbre Michel Rostang, fils, petit-fils et arrière-petit-fils de grands cuisiniers aux deux macarons. Nicolas, lui, a exploré le monde de l'événementiel parisien, grands salons, séminaires ou défilés de mode. Avec Anaïs, il partageait un appart' en colocation quand survint Julien. Pâtissier-chocolatier-confiseur, il possède son brevet de maîtrise et, avant de « monter à Paris », a longtemps travaillé chez Feyt, le fameux

pâtissier agenais. Chacun d'eux nourrissait le sentiment de se trouver à un tournant de sa vie. Le projet de colocation à trois se mua en envie d'un projet professionnel en commun... La mise en vente de « L'Europe » a emporté la décision. Comme une bonne étoile. L'affaire fut lancée et la S.A.S. *La Table de l'Europe* mise sur les rails. La famille apportait son soutien. Elle mit la main à la pâte : pelle, pioche, truelle et pinceau inclus ! Totale rénovation, patio, chambres, salles à manger, cuisine et bar, sans rien perdre de l'esprit des lieux : « *Oui, on veut voir des étoiles. Mais d'abord dans les yeux des gens !* » ■



# POMPIERS : PRESQUE UNE SORTIE PAR JOUR

À l'occasion de la Sainte-Barbe, le nouveau patron des pompiers villeréals a détaillé leurs missions – au nombre de 343 – et évoqué le dossier, sensible, du recrutement.

La fin de l'année 2018 avait été marquée par la passation de commandement entre le capitaine Denis Lagarde et son successeur à la tête du centre de secours de Villeréal, Jérôme Marty, qui fut son adjoint durant quatorze ans. La Sainte-Barbe 2019, le mois dernier, était donc la première cérémonie officielle du nouveau patron des sapeurs-pompiers

villeréals. Il a tout d'abord remercié chaleureusement Denis Lagarde avant de présenter les résultats du centre de secours. Les volontaires villeréals sont intervenus à 343 reprises, soit presque une sortie par jour ! Quasiement les trois-quarts de ces missions (254) concernaient des « secours à personne ». **Deux nouvelles recrues** Florence Lemoine et Isabelle

Geneste ont intégré le centre de secours. Elles seront rejointes cette année par deux nouvelles recrues tandis que deux jeunes fréquentent l'école des jeunes sapeurs-pompiers de Cancon.

### Promotion et décorations

- Caporal-chef : Ghislain Beck et Alexandre Geneste,
- Sergent-chef : Thierry Dose et Nicolas Hallynck,

- Adjudant : Alain Ginestet,
  - Adjudant-chef : Jean-Pierre Vincent.
- Françoise Segurel et Thierry Leygue ont été décorés de la médaille d'argent pour vingt ans de service. ■

### Qualifiée pour le National

3<sup>e</sup> du département, Isabelle Geneste prendra le départ du 59<sup>e</sup> cross national des sapeurs-pompiers, le 23 mars, au lac du Salagou (Hérault).



La passation de commandement entre Denis Lagarde et Jérôme Marty, son successeur, a été l'un des événements marquants de l'année passée. (Photo P.-A. Epinette)

## Transports scolaires, la gratuité n'est plus

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017, les conseils régionaux ont acquis la compétence « Transports scolaires » auparavant responsabilité des conseils départementaux.

Pour la région Nouvelle Aquitaine et ses douze départements, cela représente 215 000 élèves, 4 000 cars et 50 000 points d'arrêt. Jusqu'ici, le Lot-et-Garonne et les Landes assuraient ces transports gratuitement et en supportaient seuls la charge.

Le conseil régional a décidé de supprimer cette gratuité à partir de la prochaine rentrée et choisi une grille de contribution sur la base du quotient familial pour le secondaire.

En primaire, la Région appliquera un forfait de 30 euros par an et par élève. À noter que le coût réel moyen du transport scolaire est d'environ 1 000 euros par enfant. Comme chaque année, le tracé des circuits sera examiné avant l'été.

• **Depuis la mise en place de la redevance incitative**, le service environnement a constaté une baisse très sensible des dépôts d'ordures ménagères et une augmentation des dépôts dans les bacs jaunes et bleus. Une évolution satisfaisante de nos habitudes. Les efforts vont se poursuivre maintenant avec les associations ainsi qu'avec les forains des marchés. Jusqu'à présent ces derniers disposaient de bacs communaux

pour évacuer leurs déchets à la fin du marché. Avec la redevance incitative, si ce système était maintenu, les frais seraient supportés par chaque commune.

Or, Le principe de la redevance incitative repose sur le fait que chacun est responsable de ses déchets. Leur coût doit être assumé par ceux qui les produisent. Réunis début mars, les élus ont pris la décision unanime de supprimer les bacs à partir du 1<sup>er</sup> juin. Chaque forain devra repartir avec ses déchets comme cela fonctionne déjà sur le marché de Castillonnes.

• **Un tract anonyme dans la boîte du maire : « Non à la redevance incitative »**. Ce mode de communication sur un sujet qui concerne tout le monde est regrettable car il ne mène à rien. Un peu de courage ! Si vous avez des idées ou des propositions, vous écrivez en signant votre courrier. Le maire ou un responsable de la communauté de communes vous recevra, écoutera vos arguments et s'attachera à apporter des réponses.

• **Arrivé à la mairie, du courrier de Villeréals ayant refusé l'installation d'un compteur Linky.**

Dans l'ignorance, l'un d'eux s'excusait de ne pas avoir envoyé son courrier avec celui destiné à ENEDIS. Il n'y a aucune obligation. Envoyer une copie à la mairie facilite l'information des élus mais ne pas l'envoyer n'est ni un délit ni une faute !

des commerçants, artisans et professions libérales de Villeréal que préside Jean-Yves Leveau, un marché aux puces – brocante (Ci-dessous)

réunit une quarantaine d'étals le deuxième dimanche de chaque mois, et cela toute l'année. Le résultat est impressionnant car, quelle que soit la météo, la fréquentation est importante.

**Prochains rendez-vous les** 14 avril, 12 mai, 9 juin. Il faut ajouter la brocante traditionnelle du 1<sup>er</sup> mai qui réunit un nombre de brocanteurs encore plus important.

### ◆ CYCLO 4

## Deux tours au calendrier

Avec onze coureurs en première catégorie, Cyclo 4 est l'une des plus importantes formations cycliste du département. L'association prépare deux actions notables :

une compétition cyclo-cross, fin 2019 à Castillonnes, et une compétition cyclo-sport au printemps 2020, à Villeréal.

En 2018, les coureurs de l'association sont montés douze fois sur le podium, dont quatre fois pour une première place, avec un titre de champion départemental, une deuxième place au championnat régional et une troisième place au championnat de France en cyclo-cross pour Dylan Valade.

Avec également 63 podiums dont 14 victoires en cyclo-sport. L'équipe compte 29 coureurs, dont 11 en première catégorie. Bruno Marchès, le manager a pour objectifs cette année la participation à

deux grands tours (tour de Chalosse et tour du Fousseret), des victoires sur les courses majeures et des maillots dans les championnats.



### ◆ SAISON CULTURELLE

## Trois dernières affiches

En direct « Live in HD » du Metropolitan Opera de New York (*Attention aux horaires exceptionnels*) :

**Samedi 30 mars**, à 17h, « La Walkyrie » de Richard Wagner, mise en scène de Robert Lepage, direction musicale de Philippe Jordan, avec Cristine Goerke.

**Samedi 11 mai**, à 18h, « Dialogues des Carmélites » de Francis Poulenc, mise en scène John Dexter, direction musicale Yannick Nézet-Séguin, avec Isabel Leonard.

**Judi 23 mai**, à 20h 15, en direct de la Comédie-Française, Électre/Oreste, d'après Euripide, dans une mise en scène d'Ivo Van Hove. ■

place à partir de 18h. Dès maintenant, en téléphonant à l'Office de Tourisme au 05 53 36 09 65, vous pouvez réserver et acheter des places pour ce concert très attendu. Le prix est de 20 euros pour l'entrée au concert.

### • Campagne ragondins

Le groupement d'intérêt agricole sylvicole et cinégétique du villeréalais (GIASC) va poursuivre ses efforts, efficaces, dans la lutte contre le ragondin, dans le respect de la réglementation en vigueur. La longueur des berges pour Villeréal est de 4 418 m sur le Dropt et de 19 054 m pour les affluents du Dropt. La campagne précédente, en 2017, avait permis la prise de 1 200 ragondins sur le villeréalais.

### • Saison des courses 2019

Le meeting 2018 a été satisfaisant, mais avec un léger recul pour les entrées par rapport à 2017. Les nocturnes 2019 auront lieu les 20 et 27 juillet, ainsi que les 2, 3, 10 (grand Prix de Villeréal) et 17 août.

### • Salle multi-activités

L'architecte retenue pour réaliser la salle multi-activités à l'école primaire est Valérie Auroux. Les travaux seront réalisés essentiellement durant les congés d'été mais afin que les enseignants et les élèves disposent de cette salle après les vacances de la Toussaint. C'est un chantier relativement important. Beaucoup d'entreprises ne travaillent pas une partie du mois d'août.

### • Station d'épuration

Les techniciens du service environnement du conseil départemental ont contrôlé la station d'épuration de Villeréal. Observations très positives : « *bon fonctionnement de la station et de ses équipements, entretien toujours très bon et qualité du traitement excellente* ». Mais la charge hydraulique qui varie toujours de façon importante en fonction des intempéries, obligera de poursuivre les travaux de séparation des réseaux.

### • Conseil municipal

Lundi 15 avril à 20h30, examen du compte administratif 2018 et du budget primitif 2019. Le conseil devra voter l'arrêté du PLUI avant l'enquête publique. ■

# Notre joyau collectif...

Pierre-Henri Arnstam

La photo à laquelle nous allons participer le dimanche 19 mai aura-t-elle le même destin que celle prise il y a plus d'un siècle dans la rue Saint-Michel.

Dans un siècle, d'autres Villeréals voudront-ils l'utiliser à leur tour pour marquer les 850 ans de notre bastide

Impossible de répondre aujourd'hui à cette question, mais je trouve que ce passage de relais aurait un sens car la mémoire de Villeréal, celle que nous célébrons aujourd'hui, se construit au fil des générations.

Villeréal est notre joyau collectif. Chacun peut apporter à la bastide sa contribution pour qu'elle continue à se développer, à s'embellir, à attirer les habitants d'autres communes proches et ceux qui viennent de beaucoup plus loin. Ces visiteurs sont sensibles à l'accueil qu'ils reçoivent ici et me le disent souvent.

Certains, après avoir été des vacanciers, ont décidé de s'y installer de façon permanente. Dans peu de temps, l'hôtel de l'Europe va rouvrir ses portes avec une nouvelle équipe jeune qui prendra la suite de la famille Sapina. Que de souvenirs à l'Europe qui symbolise pour moi ce que j'ai écrit plus haut : un lieu où l'on est accueilli avec simplicité et authenticité.

Le 11 mai aura lieu la signature officielle de la charte entre Villeréal et l'association des Plus Beaux Villages de France. Les principaux responsables de cette association vont visiter notre bastide ce jour là. Si l'on peut éviter les incivilités décrites dans le dossier de ce journal, cela facilitera cette visite.

Nous préparons à cette occasion une surprise pour commencer à fêter le 750<sup>e</sup> anniversaire de Villeréal... ■



Journal bimestriel d'information communale de Villeréal (Lot-et-Garonne) – N° 85 - Mars / Avril 2019  
Responsable de la publication : Pierre-Henri Arnstam, maire de Villeréal. • Secrétariat de rédaction, illustration, mise en pages : iCimedia - Agen - 2004B148 • Imprimerie : Pub-Echo - Agen 87B104 • Photo d'en-tête (page 1) : © Didier Veyssat.

— www.mairie-villereal.fr — La reproduction par tout moyen, sans autorisation, de tout ou partie du présent journal est interdite —



Les incivilités donnent une mauvaise image de Villeréal et gâchent notre quotidien

## Retrouver du « Savoir-vivre ensemble »

De très nombreux Villeréalais apprécient de vivre dans un village vivant qui propose de nombreux commerces, artisans et services. Une bastide agréable à parcourir, que ce soit sur les places qui se succèdent ou au long des ruelles bordées de jardins.

C'est ce qu'a pu constater le commandant de gendarmerie Bruno Goix venu, un samedi de mars, découvrir Villeréal et son marché en ma compagnie.

Il a apprécié cette visite et a promis de revenir pour voir un marché d'été. Mais il a aussi remarqué qu'un certain nombre d'incivilités gâchaient ce cadre charmant.

À l'aide de quelques photos, je souhaite attirer votre attention sur ce que l'on pourrait assez facilement éviter et qui donne une image négative de Villeréal.

— Pierre-Henri Arnstam



▲ Chaque jour, rue Roger-Bissière, contre le mur de la mairie. Le panneau n'est sans doute pas assez explicite...

### ■ Le stationnement : un maximum d'incivilités

Le samedi, alors que sur les places – hors celles du marché – et dans les rues principales, nous disposons de plus d'une centaine d'emplacements auxquels s'ajoutent le parking des Riviérettes et l'ensemble du Tour-de-ville, certains automobilistes choisissent de stationner à des endroits réservés aux piétons, créant des situations dangereuses pour ces derniers.

Ainsi, lors des grands travaux, nous avons implanté des potelets rue Victor-Delbergé, du côté du parking. Ce qui n'a pas empêché certains de se garer contre les potelets, allant même jusqu'à les renverser !

**Conséquence** : les voitures qui descendent la rue Delbergé roulent sur le trottoir d'en face contraignant les passants à se coller aux vitrines des magasins. Nous avons donc décidé d'ajouter une seconde rangée de potelets de l'autre côté de la rue.

*Cela sera-t-il suffisamment dissuasif ?...*

### ■ Le stationnement aux angles des rues

C'est aussi la « spécialité » de certains ! Le stationnement aux angles des rues est interdit car il ne permet pas aux autres véhicules venant d'une rue perpendiculaire, de tourner sans difficulté, manœuvrer voire monter sur le trottoir comme le camping-car ci-dessous qui aurait mieux fait de préférer le Tour-de-ville...

▼ *Le fait de garer son véhicule n'importe comment est, aussi, une autre « spécialité » fort répandue.*



### ■ « Si tu prends ma place, prends aussi mon handicap » ▲

Cette photo, prise à l'arrière de l'église, en face de la salle François-Mitterrand, illustre bien la nécessité de rappeler à chacun.e que les places réservées aux handicapés ne peuvent pas être utilisées *par ceux qui ont la chance de pouvoir se déplacer sans aide ni fauteuil.*

### ■ — « Ben, quoi ?... On a bien laissé la place ! »

On entend d'ici les propriétaires respectifs de la voiture bleue et du fourgon vert, la mine innocente et la conscience tranquille... Effectivement, la sortie du garage est dégagée.

Mais la sortie du véhicule qui s'y trouve est totalement improbable.

Ce qui justifie la présence de la ligne jaune.

Cette ligne a une signification connue de tous : *Interdiction de stationner.*

Le propriétaire des lieux n'avait pourtant pas lésiné sur l'affichage proclamant cette interdiction.



### ■ La propreté des espaces publics

Un second sujet où l'on relève des comportements du même type.

Dans leur très grande majorité, les Villeréalais sont attentifs à ne pas utiliser l'espace public comme une poubelle supplémentaire. Hélas, certains se laissent aller... notamment les propriétaires de chiens qui les laissent divaguer dans la rue – cela est interdit – ou qui, les accompagnant dans leur promenade hygiénique, s'imaginent que seuls les employés municipaux ont la compétence pour ramasser les déjections de leur animal de compagnie. La commune a installé deux bornes dans lesquelles on trouve des poches destinées à recueillir les crottes. Des poches qu'il suffit ensuite de déposer dans les mêmes bornes. Derrière la mairie et à côté de la salle François-Mitterrand. ▼



### ■ Vagabondage canin : étrons & détrit

... car, lorsqu'un chien se « promène » seul dans les rues de Villeréal, le résultat de son passage ne peut passer inaperçu ! ▼



### ■ Sacs et cartons au pas des portes

J'écris page 6 que la mise en œuvre de la redevance incitative a permis une nette amélioration du tri. Manifestement, l'auteur de ce dépôt ignore que le ramassage au porte-à-porte appartient au passé. Il aura intérêt à ne pas renouveler ce genre de geste ! ▼



### ■ Enfin, salle François-Mitterrand...

Les associations qui utilisent cette salle doivent respecter des règles simples : ne pas laisser de déchets en quittant la salle (Photo), et chaises

selon un plan affiché, éteindre les micros.

Ainsi, l'association suivante pourra s'organiser sans difficulté, et ne pas hériter de micros dont les piles...

... sont épuisées !

